



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prime des soignants - hôpital de Mauriac

Question écrite n° 30965

Texte de la question

M. Jean-Yves Bony appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le versement de la prime exceptionnelle qui doit être allouée aux personnels soignants mobilisés pendant la crise du coronavirus. Les modalités d'attribution de ces primes ont été définies par deux décrets, l'un du 14 mai 2020 et l'autre du 12 juin 2020. Dans les hôpitaux de proximité comme celui de Mauriac, les personnels de santé concernés ne pourront pas prétendre à la même prime. Certains devront se satisfaire d'une prime de 500 euros (service médecine, SSR, logistiques, pharmacie, administration) et d'autres pourront bénéficier d'une prime de 1 000 euros (services EHPAD ou USLD). Force est de constater que c'est une reconnaissance à deux vitesses qui se dessine pour les salariés d'un même établissement en fonction des services concernés. Pourtant, pendant la crise, tous les services hospitaliers se sont investis pleinement dans la prise en charge des patients ou résidents. Tous les agents ont participé activement à la lutte contre l'épidémie en adaptant leur organisation et temps de travail et souvent avec des moyens limités. Cette différence de reconnaissance est injuste car l'effort dans ces établissements a été collectif. Il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour remédier à une situation injuste qui risque de mettre en péril la cohésion et la solidarité qui existent entre agents d'un même établissement de santé.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Bony](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30965

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [7 juillet 2020](#), page 4687

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)